

FLASH INFO

CAPA ET CSN

Informations du SNPDEN-UNSA



RESPONSABLES (académiques et nationaux)

Secrétaire académique

Corinne Laurent, Principale
Collège Le Hamelet, Louviers
corinne.laurent@ac-rouen.fr

Secrétaires académiques adjoints

Joël Delhopital
Sophie Perrat
Catherine Gueret-Laferté
Frédéric Delamare
Eric Ruault

Secrétaire départemental 27

Joël Delhopital, Principal
Collège G. de Conches, Conches
joel.delhopital@ac-rouen.fr

Secrétaire départemental 76

Catherine Gueret-Laferte,
Principale
Collège Chartier, Darnetal
catherine.gueret-laferte@ac-rouen.fr

adresse académique :
snpden@ac-rouen.fr

1. COMPTE RENDU DE LA CAPA du mardi 15 mars :

Déclaration liminaire :

« Madame le Rectrice,

Le **SNPDEN-UNSA** remercie les services académiques pour leur célérité et la qualité des documents fournis dans un délai qui nous a permis de pouvoir préparer la CAPA dans de bonnes conditions.

Le **SNPDEN-UNSA** dénonce à nouveau vigoureusement les tentatives de blocages d'établissements. Ce détestable mode d'action, parfaitement anti-démocratique, se caractérise par l'emploi de violence, pas toujours symbolique, envers ceux qui devraient rester libres de ne pas vouloir participer à un mouvement et sont empêchés de force d'aller en cours.

Le **SNPDEN-UNSA**, souhaite vous alerter sur les points suivants :

- Les demandes de stages passerelles pour les élèves de seconde générale et technologique qui souhaitent une réorientation en voie professionnelle et présentées dans les fiches bleues d'orientation vont engendrer un afflux de candidats important. Cela va se traduire par une augmentation conséquente des stages en lycées professionnels à une période d'organisation des CCF et de préparation des examens, pour peu de places vacantes. Les LGT ont déjà connu ces difficultés en octobre dernier pour les étudiants à intégrer en BTS, action qui a alourdi considérablement la charge de travail des équipes de direction, là aussi pour parfois très peu de places.
- Les problématiques soulignées par de nombreux personnels de direction dans la gestion au quotidien des enseignants et de la salle des professeurs, liées à la mise en place de la réforme des collèges.

A ces charges nouvelles et complexes à mettre en œuvre au

quotidien, dans un calendrier toujours plus dense, s'ajoute la multiplicité des tâches à effectuer toujours dans l'urgence.

Les Personnels de Direction n'ont plus le temps de la réflexion pédagogique, qui devrait être le cœur de leur métier.

Le **SNPDEN-UNSA** renouvelle sa demande d'une présentation détaillée du bilan de l'IFRR au terme de ces trois années.

Le **SNPDEN-UNSA** fidèle à ses valeurs restera toujours attentif à la défense des conditions de travail et d'évolution de carrière des personnels de direction.

Le **SNPDEN-UNSA** s'inquiète de la nomination de certains représentants de la Région au sein de conseils d'administration de lycées qui risque de provoquer quelques tensions au sein de ces assemblées.

Le **SNPDEN-UNSA** se satisfait de la mise en place d'un quatrième vœux d'orientation pour les élèves de troisième suite au groupe de travail académique.

Nous vous remercions de votre attention. »

Concernant les données relatives à l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction - année 2016 :

Les services académiques ont reçu 15 candidatures, 10 sont recevables et inscrites.
Sur ces 10 candidatures, 4 femmes, 6 hommes :

2.COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL NATIONAL :

La délégation de Rouen composée de Raouf ABIDI, François BERNIER, Joël DELHOPITAL, Catherine GUERET-LAFERTE, Corinne LAURENT et Sophie PERRAT a participé aux travaux du CSN à Paris du 15 au 17 mars 2016. Les travaux ont été riches, vous aurez le détail dans le prochain Direction de mai. Cependant, nous tenons à vous faire part de deux événements importants :

1 / Le Conseil Syndical National a voté à l'unanimité une motion « action » que vous pouvez lire ci-dessous.

Motion « action »

« Le **SNPDEN-UNSA**, réuni en Conseil Syndical National constate :

- Les revalorisations salariales accordées aux autres corps d'encadrement de l'Éducation nationale.
- Le blocage des grilles indiciaires à l'indice butoir 1058 et le refus du ministère d'envisager de le relever.
- La non revalorisation de la part F de l'IF2R.
- L'absence d'ouverture de négociations concernant les volets indemnitaires dont le ministère est saisie.

- Le manque d'attractivité financière actuelle de l'entrée dans le corps des personnels de direction.
- L'absence de réponse du ministère concernant la mise en place d'un système alternatif au classement des établissements.
- Le gel des ratios de promotion.
- La baisse des perspectives de mutation.
- L'absence d'avancée sur la création d'un grand corps d'encadrement.

Le **SNPDEN-UNSA** rappelle le rôle essentiel des personnels de direction dans la mise en place des réformes et dans le fonctionnement du service public d'éducation.

Le **SNPDEN-UNSA** exige l'ouverture de réelles négociations commençant par la mise en place d'un calendrier et le respect de l'agenda social.

Faute d'avancées, le **SNPDEN-UNSA** mobilisera ses adhérents sur des actions et mouvements d'ampleur académique et nationale, allant jusqu'à des manifestations et la grève. »

La conférence nationale réunie le 16 mars, constituée de l'exécutif national et des secrétaires académiques, a voté à l'unanimité le déclenchement de **l'alerte sociale** (lettre de Direction 567).

En cas de non réponse du ministère à nos revendications d'ici la prochaine conférence nationale du 19 mai, des actions syndicales seront menées après consultation des académies. Philippe TOURNIER nous invite à être d'ores et déjà force de propositions pour les actions à mener. Soyons imaginatifs pour proposer des actions fédératrices et originales.

Merci de faire remonter pour le 26 avril des propositions d'actions à snpden@ac-rouen.fr.

2/ L'envoi d'un courrier à tous les Recteurs suite au vote d'une motion « Laïcité » lors du Conseil Syndical National :

Motion « Laïcité »

« La loi sur les signes religieux à l'école ne vise pas simplement les manifestations de prosélytisme. Elle permet de préserver l'École de toute forme d'affichage ostensible religieux. Elle est la condition du respect de la diversité des croyances, des convictions et du libre arbitre de chacun. Comme l'indique la circulaire du 18 mai 2004 « la loi est rédigée de manière à pouvoir s'appliquer à toutes les religions et de manière à répondre à l'apparition de nouveaux signes, voire à d'éventuels contournements de la loi ». C'est ce qui se passe aujourd'hui, comme avant 2004, avec la volonté affichée et revendiquée de groupes politico-religieux qui cherchent à imposer leur mainmise sur une partie de la jeunesse. C'est ainsi que l'on voit apparaître en nombre dans certains établissements des tenues et des comportements qui entrent clairement dans le champ d'application de la loi et doivent se voir opposer un ferme refus. Le **SNPDEN-UNSA** demande aux autorités publiques de prendre conscience de ces graves réalités qui se développent de façon oppressive dans certains territoires et d'apporter un soutien sans ambiguïté aux personnels de direction qui veulent faire respecter la loi du 15 mars 2004 face à ces formes nouvelles de mise en cause de la laïcité, c'est-à-dire de la liberté de conscience des élèves. »

Voici le courrier envoyé à la Rectrice de Rouen :

« Madame la Rectrice,

Notre conseil syndical national récemment tenu à Paris a fait un état des lieux des préoccupations des personnels de direction relatives à l'application de la loi de 2004.

La laïcité, valeur essentielle que nous partageons, a été au cœur de nos débats. Les situations sont diverses selon les territoires et nécessitent une analyse académique partagée.

Aussi, et conformément à notre mandat du congrès d'Avignon, nous souhaitons la création dans notre académie d'un observatoire de la laïcité et de la mixité sociale dont l'objet serait de traiter, en lien avec les référents académiques, les éléments suivants :

- Prise en compte et suivi de la loi du 15 mars 2004 au sujet des signes ostensibles ;
- Recensement et aide à la mise en place dans l'académie et les EPLE de projets d'initiatives citoyennes ;
- Définition des plans de formation initiale et continue en lien avec le service de formation académique et l'ESPE ;
- Respect de l'égalité de traitement des élèves.

Nous proposons que cet observatoire soit composé de représentants : de l'autorité académique, des collectivités territoriales, des parents d'élèves, des personnels d'enseignement, d'éducation et de direction.

Nous portons par ailleurs à votre connaissance la dernière motion relative à la laïcité votée par notre conseil national syndical et révélatrice des tensions vécues par les personnels de direction dans leurs établissements.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Madame la Rectrice, en l'assurance de notre considération respectueuse et dévouée.

Le bureau académique »

3.COMMISSION BLANCHET PREVUE MERCREDI 30 MARS 2016 de 14h30 à 17h

La délégation sera composée de Joël DELHOPITAL, Catherine GUERET-LAFERTE, Corinne LAURENT, Frédéric DELAMARE, Sophie PERRAT et Éric RUAULT, Crescent KPODEKON

Voici l'ordre du jour de cette Blanchet :

1. Point sur la réforme du collège
2. Carrière et conditions de travail

3. Orientation des élèves
4. Calendrier et organisation des examens et concours
5. Personnels non enseignants intervenant dans les EPLE
6. Questions diverses

Un compte rendu détaillé suivra.

4. ACCUEIL DES ADMISSIBLES AU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS DE DIRECTION

Nous avons proposé aux admissibles au concours de les rencontrer le **lundi 4 avril**, premier jour de nos permanences, **à partir de 14h00** au choix :

- au Lycée Bartholdi, 52 avenue Aristide Briand à BARENTIN
- au collège Le Hamelet, 27 rue Alexandre Dumas à LOUVIERS

Nous nous tiendrons à leur disposition dans ces deux établissements pour répondre à leurs questions.

Bartholdi - Barentin : Catherine GUERET-LAFERTE - Sophie PERRAT - Elisabeth BANCE
Le Hamelet - Louviers : Corinne LAURENT - Joël DELHOPITAL - Angélique HAUDIQUER

5. CONVOCATION DU PREMIER CSA NORMAND

Nous organisons un CSA Normand, regroupant les CSA de ROUEN et de CAEN, le 27 avril à Lisieux pour réfléchir à une nouvelle gouvernance syndicale régionale. Nous y aborderons également l'alerte sociale.

6. CALENDRIER

- Blanchet : mercredi 30 mars de 14h30 à 17h
- CAPN Mutation : 30 et 31 mars
- CSA Normand : 27 avril à 10h au lycée Cornu de Lisieux
- Accueil des reçus concours : mercredi 11 mai à 14h (lieu précisé ultérieurement)
- CAPA titularisation des stagiaires : vendredi 20 mai à 9h30
- CAPN Mutation (adjoints et ajustement chefs) : 1 et 2 juin
- AGA : mercredi 6 juillet à 9h30 (lieu précisé ultérieurement)

Le bureau académique du **SNPDEN-UNSA**.